



Association Sportive

Règlement général des compétitions organisées par la Commission Sportive

Accès aux compétitions

Les compétitions sont réservées en priorité aux membres de l'Association Sportive. Pour jouer les compétitions donnant accès à un titre du club comme le Championnat du Club, et tout évènement que la Commission sportive pourrait désigner, les membres doivent avoir une licence FFG enregistrée à Gonville pour la saison en cours. Certaines compétitions sont ouvertes aux non membres AS moyennant paiement d'un droit de jeu et d'un green fee le cas échéant. Les informations pour ces événements sont disponibles auprès du secrétariat.

Inscriptions

Dès l'affichage de la compétition, les inscriptions peuvent être enregistrées en ligne, par téléphone, et au secrétariat. Les inscriptions se clôtureront à 16h00, le mardi pour le jeudi / le mercredi pour le samedi / le jeudi pour le dimanche. Les joueurs qui se désistent d'un événement après 10h00 le lendemain de la clôture des inscriptions, sans certificat médical valide, seront disqualifiés et devront payer les frais d'inscription. La Commission Sportive se réserve le droit d'ajouter d'autres pénalités.

La priorité pour les inscriptions à un événement Shotgun sera donnée aux joueurs qui s'inscrivent pour le repas.

Participants

Le nombre de participants à chaque épreuve peut être limité par la Commission Sportive. Si le nombre de participants est trop bas, la Commission Sportive peut annuler ou reporter l'épreuve.

Certificat médical

Le questionnaire de santé est une obligation légale et obligatoire pour toute participation à un concours comptant pour l'index.

Un certificat médical est exigé pour toutes les épreuves fédérales.

Lutte anti-dopage

L'Association sportive et chacun de ses membres acceptent sans réserve de se conformer aux règles de la FFG en matière de lutte anti-dopage. (Se référer au site officiel www.ffgolf.org)

Séries du club

Dames	Messieurs
1ère Série : Jusqu'à 24.4 2ème Série : 24.5 et au-delà	1ère Série : Jusqu'à 15.4 2ème Série : 15.5 à 20.4 3ème Série : 20.5 et au-delà

Boules de départ

Dames	Messieurs
1ère Série : Bleues 2ème Série : Rouges	1ère Série : Blanches 2ème Série : Blanches 3ème Série : Jaunes

Egalité

Les joueurs à égalité seront départagés sur le total des 9 derniers trous. Puis en cas de nouvelle égalité, par groupe de 3, sur les 3 derniers 16-17-18, puis les 3 précédents 13-14-15 puis les 3 précédents encore 10-11-12, et ensuite trou par trou en commençant par le 18.

En cas de nécessité d'un Play-off « trou par trou » pour départager des joueurs, le play-off se joue en « mort subite » sur les trous 11 et 9, jusqu'à la désignation d'un vainqueur.

Départs

Exceptée décision de la Commission Sportive, les départs seront établis selon le brassage des index dans chaque tranche horaire et, en tenant compte dans la mesure du possible, de la nécessité de varier chaque fois la composition des parties. Ce tirage sera établi la veille de l'épreuve. Il incombe à chaque participant de prendre connaissance de son heure de départ avant la compétition. En cas de défections, le starter est en droit d'aménager le tableau des départs et la composition des parties, dans l'intérêt général. L'horaire officiel est celui de l'horloge au départ du trou N°1.

Modifications

La Commission Sportive se réserve le droit de modifier les dates et formules des compétitions figurant au calendrier.

Heures de Départ

Si le joueur arrive à son point de départ, prêt à jouer, moins de 5 minutes après son heure de départ, (en l'absence de circonstances qui justifient la non-application de la pénalité de disqualification prévue dans la Règle 5.3a), la pénalité pour ne pas avoir respecté son heure de départ est la perte du premier trou en match play, 2 coups en Stroke play et 2 points en Stableford.

La pénalité pour un retard au-delà de 5 minutes est la disqualification. Si le joueur se désiste systématiquement ou régulièrement, son droit de participation à une ou plusieurs compétitions pourra lui être retiré.

Calcul des points

Pour le classement des compétitions, tous les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36. Pour toutes les compétitions en équipe, les index sont ramenés à 36.

Pour les formules scramble à deux, le plus haut index sera ramené à 16 coups du meilleur index avant le calcul de la formule.

Pour les formules scramble à quatre, un index maximum est fixé à 140 (total des index des 4 participants) avant que l'index ne soit ramené à 36. Les plus hauts index seront ramenés à 16 coups du meilleur index de l'équipe avant le calcul de la formule.

Interruption de jeu

Interruption immédiate : un signal prolongé.

Interruption de jeu : trois signaux sonores consécutifs, de façon répétée.

Reprise de jeu : deux signaux sonores courts, de façon répétée.

Carte de scores

Les cartes signées par le joueur et le marqueur seront remises au secrétariat du golf dès la fin du parcours. La carte de score est considérée comme rendue lorsque le joueur a quitté le secrétariat.

Remise des prix

Courtoisie envers les sponsors, les autres participants et les organisateurs de l'événement, il est fortement recommandé que tous les joueurs participant à la compétition assistent à la cérémonie de remise des prix. Un même joueur ne peut cumuler un prix brut et net. Tout joueur absent à la remise des prix ne pourra réclamer son prix, celui-ci étant attribué au joueur suivant dans le classement de l'épreuve. Pour tout classement primé, les index seront ramenés à 36.

Comportement incorrect

Si un joueur se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, il sera pénalisé sans avertissement préalable.

1ère infraction : 2 coups de pénalité (Stroke Play ajouté au 18e trou) ou 2 points de pénalité (Stableford).

Infraction ultérieure : Disqualification.

Téléphones portables & instruments de mesures

Sauf cas de force majeur en accord avec un membre de la Commission Sportive, les téléphones mobiles ne peuvent être utilisés que pour l'application GPS. Ils doivent être coupés ou en mode « avion ».

1ère infraction : 2 coups de pénalité (Stroke Play ajouté au 18e trou) ou 2 points de pénalité (Stableford).

Infraction ultérieure : Disqualification.

Seuls les instruments de mesure, autorisés par la FFG (télémètre sans slope), sont autorisés lors des compétitions.

Voiturettes

La Commission Sportive peut autoriser l'utilisation de voiturettes de golf pour les joueurs ayant une invalidité reconnue; cela doit être appuyé par un certificat médical pour toute compétition comptant pour l'index. Les autres joueurs de la partie ne peuvent pas utiliser la voiturette. La Commission Sportive se réserve le droit de modifier ce règlement.

Les règles appliquées sont celles établies par le R&A et USGA applicables en janvier 2023, suivies des recommandations éventuelles de la Fédération Française de Golf et des règles locales du Club de Gonville.

St Jean de Gonville, le 2 nov 2025

La Commission Sportive (V11/25)